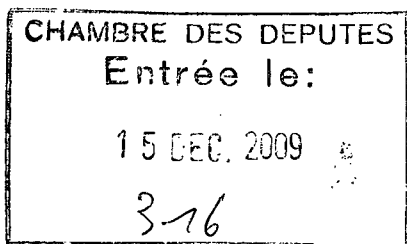


+352 463745

**adr-**ALTERNATIV DEMOKRATESCH  
REFORMPARTEI

Groupe parlementaire

Monsieur Laurent Mosar  
Président de la Chambre des Députés  
19, Marché aux Herbes  
L-1728 Luxembourg

Vichten, le 15 décembre 2009

Monsieur le Président,

Conformément au règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question suivante à Monsieur le Ministre de la Santé.

*Un crédit de 550 500 € est inscrit au budget du ministère de la Santé sous le libellé : « frais de fonctionnement et de prise en charge effectués par le laboratoire de recherche sur le SIDA ».*

*Dans ce contexte, je souhaite poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Santé :*

- 1. Quelles sont actuellement les recherches effectuées dans ce laboratoire concernant le domaine du Sida ?*
- 2. Ces recherches ont-elles déjà données lieu à des publications dans des revues scientifiques internationales et / ou ont-elles permis le dépôt de brevets ?*
- 3. Qui est chargé de ces projets de recherche ?*
- 4. Pourquoi s'agit-il d'une participation transitoire ?*
- 5. Comment est ventilée cette somme de 550 500 Euro ?*

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées,

Jean Colombera  
Député



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère d'État  
La Ministre aux Relations avec le Parlement

Luxembourg, le 27 janvier 2010

Monsieur le Président  
de la Chambre des Députés

Luxembourg

CHAMBRE DES DEPUTES  
Entrée le:  
29 JAN. 2010

Personne en charge du dossier:  
Nicole Sontag-Hirsch  
☎ 247 - 82952

Réf.: 2009 - 2010 / 0316 - 03

**Objet:** Réponse à la question parlementaire n° 0316 du 15 décembre 2009  
de Monsieur le Député Jean Colombero.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe **la réponse de Monsieur le Ministre de la Santé** à la question parlementaire sous objet, concernant le laboratoire de recherche sur le SIDA.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Pour la Ministre aux Relations  
avec le Parlement

Daniel Andrich  
Conseiller de Gouvernement 1<sup>re</sup> classe



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Santé

Luxembourg, le 25 janvier 2010

Le Ministre aux Relations avec le Parlement SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION	
Reg.:	SCL:
Entré le:	26 JAN, 2010
CE:	CHD:
A traiter par:	
Copie à:	

Madame la Ministre  
aux Relations avec le Parlement  
Service Central de Législation  
L - 2931 LUXEMBOURG

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe ma réponse à la question parlementaire no 0316 du 15 décembre 2009 de Monsieur le député Jean COLOMBERA.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre de la Santé,

Mars DI BARTOLOMEO



**Réponse du Ministre de la Santé à la question parlementaire n° 316  
de Monsieur le député Jean COLOMBERA  
relative au laboratoire de recherche sur le SIDA**

---

Le laboratoire de recherche sur le SIDA, auquel fait allusion l'honorable député, a été créé en 1992 conjointement par le Service National des Maladies Infectieuses et le Laboratoire National de Santé. Il fait actuellement partie du Centre de Recherche Public Santé (CRP-Santé) sous la dénomination de « laboratoire de rétrovirologie ».

La contribution financière de mon département sert essentiellement au suivi d'une cohorte de patients atteints du HIV/SIDA qui bénéficient d'un suivi trimestriel.

La cohorte luxembourgeoise HIV a permis l'étude des facteurs de progression de l'infection, et contribue, au niveau européen, aux cohortes de suivi et à différents programmes de recherche, dont plus particulièrement :

- EuroHIV, qui est consacré à l'épidémiologie des nouveaux cas d'infection, et qui dépend du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies siégeant à Stockholm (ECDC) ;
- EuroSiDA, qui représente la plus large cohorte HIV du monde, et qui s'intéresse à la progression de la maladie et l'influence du traitement ;
- Europe HIV Resistance, qui constitue un programme d'étude de la transmission de résistance aux antiviraux faisant partie du 6<sup>e</sup> programme cadre européen.

En 1999, le laboratoire de rétrovirologie a été désigné officiellement laboratoire de référence en matière de surveillance épidémiologique de l'infection HIV au Luxembourg. A ce titre, il transmet les données épidémiologiques de façon anonyme à la direction de la Santé et au Centre européen pour la surveillance épidémiologique, qui est intégré depuis 3 ans au « European Centre for Disease Prevention and Control », situé à Stockholm, de même qu'à l'OMS.

Les échantillons et les informations recueillis dans le contexte de la cohorte HIV permettent également une recherche de laboratoire plus fondamentale sur l'infection HIV, tels que les mécanismes d'entrée virale dans la cellule hôte, les bases moléculaires de la résistance aux médicaments et la variabilité génétique du virus. Cette activité de recherche est d'ailleurs également prise en charge par le budget de fonctionnement du CRP-Santé, qui relève du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et qui est doté à raison de plus de 1,6 millions d'euros. Le laboratoire bénéficie également de financements compétitifs grâce au Fonds National de la Recherche, ainsi qu'à des projets européens et internationaux. Un dernier volet de la recherche financée par mon ministère concerne la recherche clinique qui permet

de faire bénéficier des personnes infectées de nouveaux médicaments dans le cadre d'études cliniques multinationales.

Depuis sa création en 1992, le laboratoire de rétrovirologie a produit plus de 60 publications dans des revues scientifiques internationales, dont 11 pour la seule année 2009, et environ 150 présentations à des conférences scientifiques internationales. Par ailleurs, le dépôt d'un premier brevet est en cours. Le laboratoire de rétrovirologie constitue ainsi un des laboratoires de recherche les plus productifs au Luxembourg.

Les projets scientifiques sont pour leur volet laboratoire sous la responsabilité des docteurs Jean-Claude Schmit et Carole Devaux du CRP-Santé, et pour la partie clinique sous la supervision des docteurs Vic Arendt, Thérèse Staub et Robert Hemmer du Service national des maladies infectieuses.

Le terme de « transitoire » avait été retenu au début du fonctionnement du laboratoire dans les années 90, donc à une époque où on ignorait encore que l'épidémie du HIV allait s'établir de façon permanente dans la population humaine. Rétrospectivement toutefois, ce qualificatif semble aujourd'hui de moins en moins approprié, et cela d'autant plus que le principe même de la nécessité d'une recherche soutenue et permanente sur le HIV n'est aucunement remis en question.

Le crédit de 550.000 Euros, inscrit au budget de 2010, est destiné à couvrir les frais de personnel (environ 70%) ainsi que les frais de fonctionnement (30%). Ces derniers frais représentent essentiellement des consommables de laboratoire.